

**ARRÊTÉ DEP-2025-094 PORTANT NOMINATION DU JURY DES BACCALAURÉATS
PROFESSIONNELS MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A : ANIMATION
ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL ET MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
OPTION B : PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1er : Le jury d'admission des baccalauréats professionnels métiers du commerce et de la vente option A - animation et gestion de l'espace commercial et métiers du commerce et de la vente option B - prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2025 dans l'académie de Versailles, département des Hauts-de-Seine, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Hugues LEBBE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Christophe DOS REIS

Madame Audrey BLANCHE

Madame Carine MARTINEZ

Madame Violetta SELIMAJ

Professionnels :

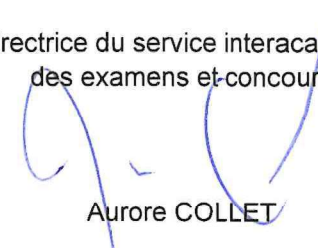
Monsieur Gauthier CHRISTY

Madame Inès KERROUCH

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET